



DEL- 2024 - 070

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 13

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 14 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2024

OBJET :

**ORGANISATION
RYTHMES SCOLAIRE**

PRÉSENTS : M EVIN P., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L,
Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, M
BAUDRY M., M CARETTE C., M DUGUÉ V., Mme JOLIVET C.,
Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M CAILLER R.,
Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., Mme
FONTENEAU C.,

POUVOIRS : M CAILLER R. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : M GAULTIER J-L

Pour rappel, le conseil municipal a décidé lors du conseil du 20 Mai d'arrêté les
temps d'activités périscolaire (TAP) à partir de la rentrée scolaire 2022-2023.

L'académie demande si la collectivité souhaite demander la reconduction ou non
de la dérogation à 4 jours pour la rentrée de septembre 2025.

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de reconduire la dérogation à 4 jours

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 18 NOV. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 19 NOV. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,
Le Maire,
Pascal EVIN